

TRAIT D'UNION L'HEBDO

SAINT-VINCENT DE L'HERMITAGE

supplément 2 du N° 296

18 février 2021



20 ans de la paroisse

Chapitre 2 :

Inauguration de la paroisse Saint-Vincent de l'Hermitage sous la présidence de Mgr Marchand.

Dimanche 21 janvier 2001, à Tain-l'Hermitage, régnait une atmosphère de fête, illuminée par le soleil qui, lui aussi, était au rendez-vous. Les chrétiens de l'Hermitage célébraient l'inauguration de leur nouvelle paroisse « St Vincent de l'Hermitage ».

Premier temps de la journée

La Messe concélébrée par Mgr Marchand, entouré d'une dizaine de prêtres, et assisté du diacre, Manuel Viana.

Jean Pivard, représentant le Bureau du Conseil Pastoral, accueille notre Évêque, les prêtres et la communauté paroissiale. Il salue la présence de nombreux maires et de leurs conseils municipaux, qui avaient été spécialement invités. Il souligne la joie que nous avons tous d'être réunis, en cette Semaine de prière pour l'Unité des chrétiens. Temps de prière, de partage, de communion. Temps d'émotion aussi : lors de la procession d'entrée, chacun s'est senti concerné à l'arrivée de l'effigie du Saint Patron ou de la Sainte Patronne de son Église locale, puis pendant la Prière Pénitentielle, qui invoquait tous ces protecteurs de nos communautés, rappelant aussi les prénoms de notre Évêque et des prêtres responsables de la paroisse. Temps d'action de grâces pour tout le travail accompli par les uns et les autres, grâce à l'action de l'Esprit Saint. Après l'Évangile, le Père Claude Grimaud présentait la paroisse Saint Vincent de l'Hermitage à notre Évêque, et par le fait même à la communauté rassemblée.

Présentation de la paroisse :

« Depuis plus de 2 ans, a-t-il dit, l'idée d'une restructuration de l'Hermitage a fut son chemin. Lors de votre dernière visite pastorale, en février 1998, vous nous avez encouragés à accomplir ce passage. Gela nous a demandé beaucoup de tact, de savoir-faire, de jugement et pour tout dire, une certaine intelligence



prospective, capable de garantir une Pastorale plus adaptée aux réalités de notre région.

Aussi, après avoir consulté les Conseils Pastoraux des 4 interparoisses, le Conseil du Vicaire forain, les différentes instances de nos communautés paroissiales, après avoir constaté que, déjà, nombre d'activités pastorales se vivaient en commun : la catéchèse, les préparations aux Sacrements, les formations liturgiques... la Pastorale de la Santé, les mouvements, etc. nous avons « fait le pas ».

Un projet de paroisse vous a été soumis, ainsi qu'au Conseil Presbytéral, en juin 2000. Et dès votre approbation, nous avons convoqué les différents conseils et mis en place un projet d'organisation pour l'année pastorale 2000/2001. Projet que nous avons présenté à l'Assemblée générale de la nouvelle paroisse, et à laquelle vous étiez présent. St Vincent de l'Hermitage est formée de toutes les anciennes paroisses, appelées désormais « communauté de... » avec le nom du Patron de la paroisse. Elle ne supprime pas les Relais d'Animation et de Proximité, qui ont plus que jamais leur raison d'être, pour que vivent les communautés.

Notre fonctionnement :

1. Un Conseil pastoral, formé par une soixantaine de personnes représentant toutes les communautés, tous les mouvements. Ce Conseil, responsable de la paroisse auprès du curé, est le moyen de mettre en



œuvre la commune responsabilité de tous les baptisés. C'est en tant que baptisé, et membre de tel ou tel mouvement ou service que nous sommes présents. L'apport des uns ou des autres, et la coloration de ses engagements enrichissent notre réflexion.

Ce Conseil doit rechercher et favoriser les moyens les plus adaptés à l'évangélisation. Tous ses membres doivent se sentir appelés à porter l'ensemble humain à évangéliser. Il a un rôle consultatif. Il favorise la mise en commun des activités, propose des orientations, suscite réflexions, initiatives et projets, et vérifie la mise en œuvre des décisions prises.

2. Ce Conseil met en place des commissions qui réfléchiront sur un des thèmes proposés. Ces groupes sont autonomes, et ouverts à d'autres personnes. Ils présenteront leur travail de recherche et de réflexion à

la réunion du Conseil. Ils peuvent être appelés par le bureau, en cours d'année, si ce dernier a besoin de leur lumière.

Les thèmes choisis, pour cette 1^{re} année : l'accueil, la solidarité, la formation, la liturgie et les sacrements, les jeunes, l'animation et la communication. Dès 1^{ère} réunion, les commissions ont été formées et fonctionnent déjà.

Nous nous réjouissons qu'après avoir bien pesé toutes choses, les Conseils économiques et financiers des paroisses de l'Hermitage se soient unis pour gérer, en commun, notre grande communauté de « St Vincent de l'Hermitage ». Ainsi, après ce temps de probation, nous voici rassemblés auprès de vous, Monseigneur, pour lancer cette nouvelle paroisse dans la mission de l'Église.

3. Un bureau formé de 9 membres, le curé, le diacre, un représentant des anciennes interparoisses, un délégué du Conseil du vicaire forain, une déléguée de la communauté religieuse, une catéchiste relais. À l'écoute du diocèse, de l'Unité Pastorale d'une part, des communautés chrétiennes de la paroisse d'autre part, il est un organe de coordination. Il est prévu 2 à 3 réunions par trimestre.

E. GRIMAUD (à suivre)

Extrait de «Église de Valence» N° 3 du 10 février 2001.

Saint-Valentin 2021

Dimanche 14, nous avons célébré la Saint-Valentin à l'église de Tain, l'occasion de rendre grâce pour les mariés. Le Père Maurin a inséré, en bas de la feuille de chant, une réflexion du pape François que nous communiquons à tous.

La confiance permet une relation de liberté. Il n'est pas nécessaire de contrôler l'autre, de suivre minutieusement ses pas pour éviter qu'il nous échappe. L'amour fait confiance, il préserve la liberté, il renonce à tout contrôler, à posséder, à dominer. Cette liberté qui rend possibles des espaces d'autonomie... permet que la relation s'enrichisse... Ainsi les conjoints, en se retrouvant, peuvent vivre la joie de partager ce qu'ils ont reçu et appris hors du cercle familial. En même temps, cela favorise la sincérité et la transparence, car lorsque quelqu'un sait que les autres ont confiance en lui et valorisent la bonté fondamentale de son être, il se montre alors tel qu'il est, sans rien cacher.

Une communion familiale bien vécue est un vrai chemin de sanctification, un moyen de l'union intime avec Dieu. En effet, les exigences fraternelles et communautaires de la vie en famille sont une occasion



pour ouvrir de plus en plus le cœur, et cela rend possible une rencontre toujours plus pleine avec le Seigneur. La Parole de Dieu dit que « celui qui hait son frère est dans les ténèbres, il marche dans les ténèbres » (1 Jn 2, 11), « il demeure dans la mort » (1 Jn 3, 14) et « il n'a pas connu Dieu » (1 Jn 4, 8). Mon prédécesseur Benoît XVI a dit que « fermer les yeux sur son prochain rend aveugle aussi devant Dieu » et que l'amour est au fond l'unique lumière « qui illumine sans cesse à nouveau un monde dans l'obscurité ». C'est seulement « si nous nous aimons les uns les autres, [que] Dieu demeure en nous, [qu']en nous son amour est accompli » (1 Jn 4, 12). Donc, ceux qui sont animés de profonds désirs de spiritualité ne doivent pas croire que la famille les éloigne de la croissance dans la vie de l'Esprit, mais qu'elle constitue un chemin que le Seigneur choisit pour les conduire aux sommets de l'union mystique.

Pape François

Carême 2021 avec la pandémie pour la seconde fois !

Une seconde année de pandémie : notre Église, cette fois, s'organise. Vous pourrez vivre (comme jamais) le Carême 2021 grâce à Internet. Le Pape François nous donne ici le sens de la démarche de Carême pour cette année.

Intitulé «Voici que nous montons à Jérusalem... » (Mt 20, 18) Le Carême : un temps pour renouveler notre foi, notre espérance et notre charité », le pape expose la manière dont chaque fidèle doit renouveler ces trois vertus théologiques suivant le modèle du Christ.

Dans ce temps de conversion conduisant aux célébrations pascales, « nous renouvelons notre foi, nous puisons "l'eau vive" de l'espérance et nous recevons le cœur ouvert l'amour de Dieu qui fait de nous des frères et des sœurs dans le Christ », constate-t-il.

« L'itinéraire du Carême, comme l'itinéraire chrétien, est déjà entièrement placé sous la lumière de la résurrection, qui inspire les sentiments, les attitudes ainsi que les choix de ceux qui veulent suivre le Christ », a-t-il ajouté, considérant le jeûne, la prière et l'aumône comme « conditions et expressions de notre conversion ».

La foi appelle à devenir témoins

En effet, le chemin de la pauvreté et du manque (le jeûne), le regard et les gestes d'amour vers l'homme blessé (l'aumône), et le dialogue filial avec le Père (la prière), permettent, selon le Pape, « d'incarner une foi sincère, une vivante espérance et une charité active ». La foi, tout d'abord, nous appelle « à accueillir la Vérité et à en devenir des témoins », devant Dieu et les hommes. Pendant ce temps du Carême, estime l'évêque de Rome, recevoir et vivre la Vérité manifestée dans le Christ c'est avant tout se laisser toucher par la Parole de Dieu et qui nous est transmise, de générations en générations, par l'Église.

Jeûner libère du trop-plein

Le jeûne par exemple, vécu comme expérience du manque, conduit « dans la simplicité du cœur à redécouvrir le don de Dieu et à comprendre notre réalité de créatures à son image », relève le Successeur de Pierre. En faisant l'expérience d'une pauvreté consentie, ceux qui jeûnent deviennent donc « pauvres avec les pauvres » et ils « amassent » la richesse de l'amour reçu et partagé. Jeûner consiste par ailleurs « à libérer notre existence de tout ce qui l'encombre, même de ce trop-plein d'informations, vraies ou fausses.

Pour une espérance vive

Le Saint-Père s'est ensuite arrêté sur l'espérance, comme « eau vive ». « Espérer, avec le Christ et grâce à



lui, c'est croire que l'Histoire n'est pas fermée sur nos erreurs, nos violences, nos injustices et sur le péché qui crucifie l'Amour», a relevé l'évêque de Rome inscrivant cette vertu dans «le contexte d'inquiétude» actuel. «Où tout apparaît fragile et incertain, parler d'espérance pourra sembler provocateur», assure le Pape, mais le temps du Carême est un temps «pour tourner de nouveau le regard vers la patience de Dieu qui continue de prendre soin de sa Création, alors même que nous l'avons souvent maltraitée (cf. *Laudato si'*, nn. 32, 33, 43, 44)».

La charité, ultime expression de foi et d'espérance

Enfin, la charité, «quand nous la vivons à la manière du Christ, dans l'attention et la compassion à l'égard de chacun», est «la plus haute expression de notre foi et de notre espérance», remarque le Saint-Père. Car «la charité se réjouit de voir grandir l'autre. C'est la raison pour laquelle elle souffre quand l'autre est en souffrance : seul, malade, sans abri, méprisé, dans le besoin... La charité est l'élan du cœur qui nous fait sortir de nous-mêmes et qui crée le lien du partage et de la communion.»

L'aumône et la confiance

Vivre un Carême de charité, c'est donc prendre soin de ceux qui se trouvent dans des conditions de souffrance, de solitude ou d'angoisse à cause de la pandémie de la Covid-19, recommande le Saint-Père, invitant à offrir «avec notre aumône un message de confiance», et «à faire sentir à l'autre que Dieu l'aime comme son propre enfant».

Suivez ce Carême 2021 sur le site de la paroisse : svhermitage.catholique.fr/confinement-n2/careme-2021/

Des célébrations dans la limite indiquée de participation

Premier dimanche de Carême

Samedi 20 février 16 h 30 La Pont de l'Isère

Dimanche 21 février 10 h Tain, Larnage

Deuxième dimanche de Carême

Samedi 27 février 16 h 30 La Roche de Glun

Dimanche 28 février 10 h Tain, Chanos

Troisième dimanche de Carême

Samedi 6 mars 16 h 30 La Pont de l'Isère

Dimanche 7 mars 10 h Tain, Gervans

Quatrième dimanche de Carême

Samedi 13 mars 16 h 30 La Roche de Glun

Dimanche 14 mars 10 h Tain, Chantemerle

Ces horaires sont susceptibles de modifications de dernière minute, les règlementations internationales dues à la Covid 19 évoluant tout le temps, et les risques de reconfinement sont grands.

Merci de respecter les consignes suivantes :

- Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de l'église.
- Respectez les gestes-barrière et la distanciation physique, dans et hors de l'église.

- Respectez aussi les consignes orales qui vous seront données lors des célébrations.

- Les couples et familles avec leurs enfants restent ensemble, sans distanciation.

Laissez libres deux sièges entre chaque personne ou entité familiale et de n'occuper qu'une rangée sur deux.

Bol de Riz CCFD en visio conférence

Dans le cadre du Carême, le CCFD-Terre Solidaire organise chaque mercredi de 20h à 21h30 une soirée «Bols de riz».

Il s'agit d'un webinaire lors duquel vous partagez un bol de riz en solidarité avec les partenaires internationaux du CCFD Terre Solidaire.

Ce mercredi 24 février rencontre avec IDAM en Égypte qui soutient les populations les plus vulnérables et démunies notamment les petits paysans autour de l'agroécologie.

Ce mercredi 3 mars rencontre avec IRDF aux Philippines, sur le renforcement des capacités du monde paysan afin de défendre l'agriculture familiale et promouvoir l'agroécologie.

Lien de connexion : <https://zoom.us/j/95691017905>

Permanence du notaire paroissial : tous les mercredis de 14 h à 15 h 30

Nous avons célébré les
funérailles de :

Gérard VINCENT

Sébastien PIERRO

Jeanine Marie Odette RABATÉ

Raymonde DESCHAMPS

Jannie DUPONCHEL

Yves GUIRONNET

Paulette MAULINARD

Claude CHAIX

Agenda

Du samedi 20 au
dimanche 21 février :

Week-end raquettes et prières

Le silence hivernal favorise le recueillement et le ressourcement.

L'Abbaye de Léoncel organise les 20 et 21 février un week-end raquettes et prière dans le Vercors.

Temps de prière personnelle, prière commune de la liturgie des heures, temps de méditation accompagnée, sorties de journée en sous-bois et une randonnée nocturne sont au programme.

Renseignement et inscriptions :

Isabelle Gachon 06 71 93 54 13

gachon.isabelle@wanadoo.fr

dimanche 21 février

A 15H, appel décisif des catéchumènes à la Cathédrale de Valence sous la présidence de Monseigneur Pierre-Yves Michel, évêque de Valence.